

CRITERES DE CONDITIONNEMENT

Plateforme IMPRIMEUR :

KOBA met à disposition des imprimeurs une **plateforme IMPRIMEUR** (SaaS), ergonomique et intuitive, permettant :

- La génération et impression des étiquettes pour cartons et palettes.
- L'identification directe des documents, réduisant ainsi les risques d'erreurs.
- L'automatisation de l'attendu réception dans les systèmes KOBA pour anticiper les flux.

Fonctionnement détaillé :

Étape 1 - Accès page d'accueil Espace élection :

- Lien d'accès : <https://elections.koba.com/>.
- Imprimer mes étiquettes.
- Rééditer mes étiquettes.



Exemple de principe de la plateforme IMPRIMEUR

Étape 2 - Informations imprimeur :

- Nom de l'imprimerie.
- Nom, prénom, téléphone, adresse mail et nom du contact opérationnel.
- Respect des critères de conditionnement : Un document relatif aux **critères de conditionnement des documents** est également disponible et téléchargeable par les imprimeurs depuis la plateforme suivant les préconisations ci-après :
 - Documents présentés en un seul bord et non bi-jointés (ou quinconces).
 - Documents livrés à plat.
 - Mettre impérativement les documents (circulaires de propagande électorale et bulletins de vote) sous élastique - pas de blister ni de cerclage pour la mise sous pli.

⚠ Critères de conditionnement

Envois bulletins de vote - MAIRIE

- Mise en carton sur palette 80*120 identifiée avec fiche palette
- Un seul candidat par palette
- Conditionnés par paquets bien talonnés de 1 000 ex avec un élastique ou lien papier uniquement (sans film rétractable et sans intercalaire)
- Filmer la palette + cerclage plastique

Envois circulaires et bulletins de vote - ÉLECTEURS

- Mise en carton sur palette 80*120 identifiée avec fiche palette
- Un seul candidat par palette
- Conditionnés par paquets bien talonnés de 1 000 ex avec un élastique ou lien papier uniquement (sans film rétractable et sans intercalaire)
- Filmer la palette + cerclage plastique

[TÉLÉCHARGER LES CRITÈRES DE CONDITIONNEMENT](#)

Informations imprimieur

Pourquoi renseigner ces informations ? Ces informations sont nécessaires pour fiabiliser le processus de réception dans nos sites de production. De plus, ces informations seront transmises à la Préfecture concernée, ce qui permettra de préparer les modalités de remboursement.

Nom de l'imprimerie *

Nom *

Prénom *

Téléphone *

Adresse e-mail *

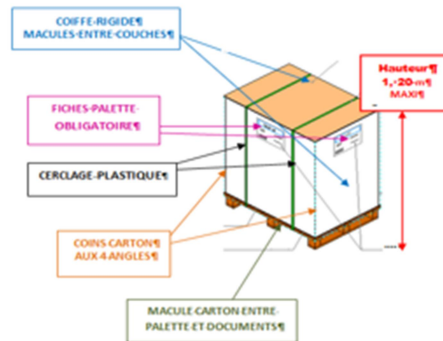
Nom du contact opérationnel *

(*) Champs obligatoires

SUIVANT

ELEMENTS DU BON DE LIVRAISON :

- ✓ Nom du département, préfecture, commune & candidat
- ✓ Nombre de palettes
- ✓ Quantité
- ✓ Type de documents :
 - Circulaires **Electeurs**
 - Bulletins de vote **Electeurs**
 - Bulletins de vote **Colisage Mairie**



CRITERES DE CONDITIONNEMENT :

Les palettes ne respectant pas ces critères pourront être refusées

<u>Envois Bulletins de vote – MAIRIE</u>	<u>Envois circulaires & bulletins de vote ELECTEURS</u>
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Mise en carton sur palette 80*120 identifiée avec fiche palette ➢ Un seul candidat par palette ➢ Conditionnés par paquets bien talonnés de 1 000 ex avec un élastique ou lien papier uniquement (sans film rétractable et sans intercalaire) ➢ FILMER la palette + CERCLAGE plastique 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Mise en carton sur palette 80*120 identifiée avec fiche palette ➢ Un seul candidat par palette ➢ Conditionnés par paquets bien talonnés de 1 000 ex avec un élastique ou lien papier uniquement (sans film rétractable et sans intercalaire) ➢ FILMER la palette + CERCLAGE plastique
<p>Les étiquettes carton et palette sont téléchargeables sur notre site cf. annexe – Notice impression étiquettes</p>	

Le Filmage de la palette devra assurer le maintien des documents lors du transport (4 coins carton à filmer avec la palette)
 Ajouter la mention, « NE PAS GERBER » (sur au moins 2 faces de la palette)

Exemple de principe de la fiche des critères de conditionnement des documents électoraux dans le cadre des livraisons